

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil tenue le 16 avril 2025 à 19 h, et à laquelle étaient présents le préfet, Jonathan V. Bolduc, et les conseillers de comté suivants :

M. Jeannot Roy
maire de Saint-Joseph-des-Érables

M. Mario Groleau
maire de Tring-Jonction

M. Serge Vachon
maire de Saint-Joseph-de-Beauce

Mme Marie-Josée Therrien
mairesse de Saint-Alfred

M. Sylvain Cloutier
maire de Saint-Jules

Mme Micheline Grenier
mairesse de Saint-Frédéric

M. Patrice Mathieu
maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne

M. François Veilleux
maire de Beauceville

M. René Leduc
maire de Saint-Séverin

Était également présente à cette session:

M. Jacques Bussièrès, directeur général et greffier-trésorier, agissait à titre de secrétaire d'assemblée
Mme Marcelle Paradis, directrice générale adjointe

Résolution n° 8171-25

FRR Volet 3 Signature Innovation

- | | |
|------------------------|--|
| CONSIDÉRANT QUE | la MRC a conclu une entente avec le MAMH dans le cadre le programme FRR volet 3 Signature Innovation; |
| CONSIDÉRANT | l'article 4.14 de l'Entente, indiquant que la MRC doit adopter le rapport d'utilisation annuel des sommes utilisées; |
| EN CONSÉQUENCE, | il est proposé par Sylvain Cloutier, et résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC Beauce-Centre : |
| | <ul style="list-style-type: none">- Adopte le rapport annuel d'utilisation des sommes 2024-2025 de l'entente Signature Innovation conformément aux exigences de l'annexe B, article 4.14- Publie sur le site WEB de la MRC Beauce-Centre le rapport d'utilisation des sommes 2024-2025. |

Résolution adoptée à l'unanimité

Le procès-verbal de cette séance n'a pas été adopté par le conseil.

Copie certifiée conforme

Beauceville, le 22 avril 2025

Le Directeur général



JACQUES BUSSIÈRÈS